

**PROFESSIONNEL**

**L'EXTERMINATEUR**

**PY - 42**

***INSECTICIDE***

**DOMESTIQUE- PRÊT À UTILISER  
BIEN AGITER \* LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**POUR LE CONTRÔLE DES**

**\*FOURMIS\*ARAIGNÉES\*MOUSTIQUES  
\*GUÊPES\*BLATTES\*LÉPISMES ARGENTÉS**

**GARANTIE:**

Pyrethrine 0.1%  
Butoxyde de Pipéronyle 1.0%

NO. D'ENREGISTREMENT. 23356 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**500 ml**

**LES INSECTICIDES PUROGUARD LIMITÉE**

264, rue Querbes, Dorion, Qc J7V 1J7

**MODE D'EMPLOI :**

**INSECTES VOLANTS:** Mouches, moustiques, guêpes, moucheron, frelons et papillons nocturnes. Fermer portes et fenêtres. Diriger le jet vers le haut dans toutes les directions de la pièce, surtout vers les fenêtres et dans les endroits où la lueur du jour pénètre, avec un vaporisateur tel que U.L.V., pour obtenir de minuscules particules. Utiliser 200-300 ml de solution/100m<sup>3</sup>. Si possible, garder l'endroit fermé pendant 15 minutes après chaque traitement. Aussi, diriger le jet dans les endroits où les insectes se cachent. Tenir le récipient à au moins 1 mètre des murs intérieurs, meubles et tissus. Assurer une ventilation convenable de la pièce après le traitement et nettoyer la pièce des insectes morts.

**INSECTES RAMPANTS :** Blattes, araignées, grillons, fourmis, lépismes argentés, punaises de l'érable négondo et tétranyques du trèfle. Vaporiser les cachettes comme les plinthes, les endroits humides, les ouvertures autour des évier, des égouts et tuyaux, l'arrière des meubles et des lieux d'entreposage. Vaporiser sur les pistes des fourmis autour des seuils de portes, des fenêtres ou dans leur nid. Les insectes doivent être atteints pour être tués.

Punaises des lits : Vaporiser sur les matelas, surtout les coutures et les piqués. Démontez le lit, vaporiser tous les joints. Répéter au besoin. Assurer une ventilation convenable de la pièce après le traitement et nettoyer la pièce des insectes morts.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Couvrir les aquariums et retirer de la pièce les animaux domestiques pendant une heure. Couvrir ou retirer la nourriture et les ustensiles de cuisine avant la vaporisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation du produit. Laver après usage. Éviter le gel.

**PREMIERS SOINS :** Si en contact avec la peau ou les yeux, rincer avec de l'eau. Si l'irritation persiste, recourir immédiatement aux soins médicaux. Si avalé accidentellement, recourir immédiatement aux soins médicaux ou appeler un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )